

# Les droits individuels et collectifs

## Livret de questions

## Les droits individuels et collectifs

### Évaluation 2

1. La *Charte des droits et libertés* a été adoptée par la *Constitution* du Canada en 1982 pour quelle raison?
  - a. Pour suivre la Cour Suprême du Canada
  - b. Pour couper les relations avec le monarque
  - c. Pour discriminer contre les peuples fondateurs
  - d. Pour créer les lois pour protéger tous les Canadiens

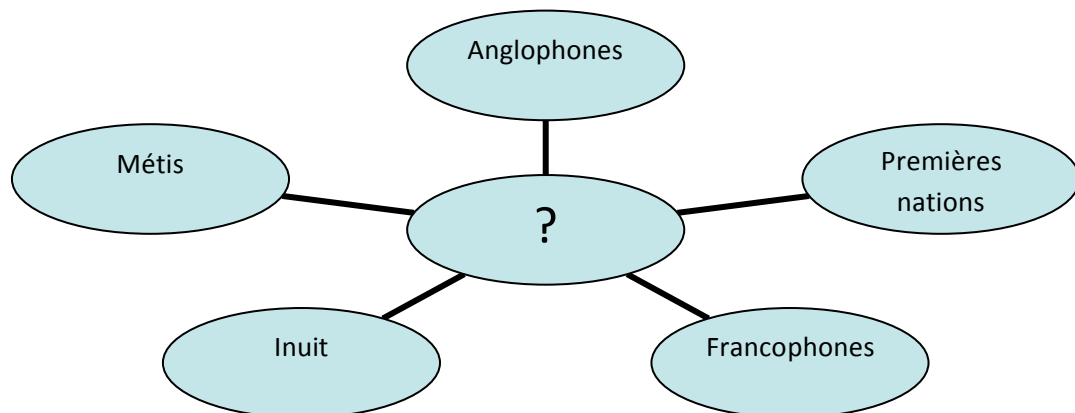
2. La *Charte des droits et libertés* garantit les mêmes droits individuels à toute personne qui vit au Canada, qu'elle possède ou non la citoyenneté canadienne.

Lequel des droits ou libertés sont **seulement** possédés par les citoyens canadiens?

- a. Le droit d'élire des députés à la Chambre des communes
  - b. La liberté d'expression
  - c. La liberté de religion
  - d. Le droit à l'égalité
3. Si un citoyen canadien trouve qu'une loi refuse ou enfreint leur droits ou libertés garanties, il peut adresser la situation par :
  - a. Appeler leur député à la Chambre des communes ou autre représentative élue et demande d'amender la loi
  - b. Ignorer la loi et la politique puisque c'est injuste
  - c. Demander le gouvernement de permettre les citoyens de voter sur la justice de la loi ou politique en question
  - d. Contester la loi ou politique en demandant la cour de passer en revue la loi pour voir si des droits ou libertés était affectés.
4. La *Charte de droits et libertés* :
  - a. Applique seulement aux lois créées par le gouvernement fédéral puisque c'est partie de la Constitution qui s'occupe seulement des affaires fédérales
  - b. Énonce les droits et libertés et permet aux Canadiens de contester devant les tribunaux les lois qui restreignent les droits
  - c. Donne certaines libertés mais les limites pour que le gouvernement reste au pouvoir
  - d. Est des conseils pour le gouvernement pour comment traiter les citoyens

**Utilise l'information donnée dans la source 1 pour répondre aux questions 5 et 6.**

5. Quels orateurs seraient d'accord avec les jeunes ouvriers (*travailleurs*)?
  - a. Orateur 1 et 2
  - b. Orateur 2 et 3
  - c. Orateur 1 et 3
  - d. Aucun
  
6. Quel orateur serait d'accord avec des lois qui limitent les enfants ouvriers?
  - a. Orateur 1
  - b. Orateur 2
  - c. Orateur 3
  - d. Aucun
  
7. La *Charte des droits et libertés* :
  - a. N'exige pas des salaires équitables pour des employés avec la même expérience et la même formation.
  - b. Permet les employeurs d'engager les employés selon la race, sexe ou religion.
  - c. Donne le droit aux provinces de forcer les travailleurs à prendre sa retraite à cause de leur âge.
  - d. N'exige pas des compagnies de s'assurer qu'ils ont des employés de différents race, sexe et religion pour prévenir de la discrimination.
  
8. Lequel des termes complètent correctement le diagramme ci-dessous :



- a. Les immigrants
- b. Les droits collectifs
- c. Les traités numérotés
- d. Les droits des groupes

9. Que sont les droits collectifs au Canada?
- Les droits détenus par les citoyens canadiens
  - Les droits détenus par les nouveaux immigrants
  - Les droits détenus par les groupes spécifiques de la société canadienne
  - Les droits garantis pour protéger les identités individuelles canadiennes

**Utilise l'information donnée dans la source 2 pour répondre à la question 10.**

10. Lequel de ses amis Francine devrait-elle écouter pour l'aider à comprendre pourquoi des droits collectifs ont été accordés à certains groupes au Canada?
- Benoît
  - Jérôme
  - Nathalie
  - Geneviève
11. En 1876, la *loi sur les Indiens* a:
- Laissé les Premières nations participer à des cérémonies traditionnelles
  - Empêché les Premières nations de prendre des mesures politiques
  - Exigé les Premières nations de porter des vêtements traditionnels
  - Permis les Premières nations d'être indépendantes
12. La meilleure description de la *loi sur les Indiens* en Canada aujourd'hui est :
- D'essayer assimiler les Premières nations pour qu'ils peuvent mieux fonctionner dans la société canadienne.
  - De permettre les Premières nations être un peuple indépendant du gouvernement Canadien.
  - De maintenir les réserves et avoir les Premières nations séparées du reste du Canada en assurant que leur culture n'est pas perdue.
  - De protéger les droits collectifs des Premières nations et d'administrer leurs droits des traités.
13. Les traités numérotés ont garanti l'éducation pour les Premières nations. C'est un exemple:
- d'une loi
  - d'une politique
  - d'une instruction
  - d'une promesse

**Utilise l'information donnée dans la source 3 pour répondre à la question 14.**

14. Lequel des choix suivants est **le plus approprié** quant aux points de vue du gouvernement canadien et des membres des Premières nations du Canada au sujet des traités numérotés de 1871 – 1921?
- 1
  - 2
  - 3
  - 4
15. Les traités numérotés ont garanti l'éducation pour les Premières nations. Comment est-ce que les pensionnats étaient développés?
- Le gouvernement a interprété une loi pour exécuter une politique
  - Le gouvernement et les Premières nations ont travaillé ensemble
  - Le gouvernement a interprété une politique pour créer une loi
  - Les Premières nations ont demandé pour les pensionnats

**Utilise l'information donnée dans la source 4 pour répondre aux questions 16 et 17.**

16. Qu'est-ce que c'est l'opinion de l'artiste à propos des excuses de Stephen Harper au sujet des pensionnats?
- Les excuses étaient un succès
  - Les excuses n'étaient pas nécessaires
  - Les excuses étaient une solution temporaire
  - Les excuses comprennent plusieurs restrictions
17. Qu'est-ce que c'est la perspective de Stephen Harper dans la caricature?
- Les problèmes créés par les pensionnats sont au passé
  - Le gouvernement a réglé les problèmes des pensionnats
  - Les problèmes créés par les pensionnats sont accablants
  - Le gouvernement s'inquiète des victimes des pensionnats
18. Lequel démontre une minorité de langue officielle?
- Un enfant qui parle inuktitut et qui vit à Trois Rivières, Québec
  - Un enfant qui parle français et qui vit à Trois Rivières, Québec

- c. Un enfant qui parle chinois et qui vit à Trois Rivières, Québec
  - d. Un enfant qui parle anglais et qui vit à Trois Rivières, Québec
19. Lequel démontre un exemple efficace de la Charte encourageant l'identité Francophone dans une communauté minoritaire?
- a. Une école d'immersion en français au Québec
  - b. Une école d'immersion en français en Alberta
  - c. Une école francophone au Québec
  - d. Une école francophone en Alberta

**Utilise l'information donnée dans la source 5 pour répondre à la question 20.**

20. Lequel des textes législatifs suivants changea cette situation et accorda le droit aux francophones d'avoir accès aux services du gouvernement fédéral et à l'éducation dans leur langue, même aux endroits où ils sont minoritaires?
- a. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867
  - b. La Charte des droits et libertés, 1982
  - c. L'Accord Canada-Québec, 1991
  - d. La Loi sur le Manitoba, 1870
21. Pour la population francophone du Québec, la Charte des droits et libertés a :
- a. Donné priorité aux droits des Anglophones au Québec.
  - b. Protégé les droits des Francophones en Québec et autorisé l'éducation francophone.
  - c. renforcé les droits des Francophones en faisant certain que c'est la seule langue officielle en Québec.
  - d. rien, parce que les Francophones au Canada ont des droits collectifs et ça veut dire qu'ils ont le droit de se comporter en français n'importe où ils vivent.
22. Les droits et la perspective des Métis du Canada aujourd'hui sont :
- a. Basés sur les accords entre le gouvernement canadien et la nation Métis.
  - b. Qu'ils sont si assimilés et leur population est si petite qu'ils n'ont plus besoin de leur propre terre.
  - c. Basés sur les droits collectifs qui sont protégés par la Charte des droits et libertés.
  - d. Inexistants parce que le gouvernement ne considère pas qu'ils font partie des peuples autochtones.

**Utilise l'information donnée dans la source 6 pour répondre à la question 23.**

23. Le tableau énumère la proportion de la population au Canada qui parlait français, anglais ou une autre langue comme langue maternelle.

Lequel des énoncés ci-dessous est la meilleure conclusion que vous pouvez tirer à partir de ces données?

- a. La population anglophone est la culture dominante du Canada et comme c'est un pays démocratique suivant la 'règle de majorité', les anglophones devraient avoir plus de pouvoir et les lois devraient favoriser leurs intérêts.
- b. Les Canadiens qui ne parlent ni anglais ni français comme langue maternelle devraient effectuer des pressions afin d'obtenir des droits collectifs étant donné qu'ils composent une proportion aussi grande que les francophones.
- c. Même s'ils sont moins nombreux que les anglophones de langues maternelles, les francophones au Canada voient leurs droits, langue, et culture protégés constitutionnellement grâce à leur rôle dans l'histoire du Canada et aux ententes historiques.
- d. Les données du tableau sont inexactes parce que selon la Charte canadienne des droits et libertés les citoyens de langues française et anglaise sont considérés égaux.

**Utilise l'information suivante pour répondre à la question 24.**

Fondamentalement, les droits des Métis nous permettent de nous définir nous-mêmes. Ce n'est pas le rôle du gouvernement ni celui des non-Métis de définir qui est Métis et qui ne l'est pas. Ce genre de distinctions revient exclusivement à la nation Métisse elle-même.

- Audrey Poitras, la présidente de la Métis Nation of Alberta

24. Quelles législations est-ce que cette oratrice serait opposé de?

- a. La Charte des droits et libertés
- b. Les traités numérotés
- c. La loi sur le Manitoba
- d. La loi sur les Indiens

**Utilise l'information donnée dans les sources 7 – 9 pour répondre aux questions 25 – 28.**

25. Du point de vue actuel du gouvernement canadien, lequel des énoncés suivants remplace **le mieux** le point d'interrogation dans la **source 7**?
- Efforts pour assimiler les Premières nations
  - Tentatives pour reconnaître les Premières nations
  - Accords pour donner l'autonomie gouvernementale aux Premières nations
  - Négociations pour régler les revendications territoriales des Premières nations
26. La définition présentée dans la **source 8** est **le mieux** illustrée par la loi fédérale qui reconnaît les droits autochtones en matière
- de chasse
  - d'éducation
  - d'aide agricole
  - de soins de santé
27. Les détails de **source 9** laissent entendre **le plus clairement** que la reconnaissance des droits inhérents des peuples autochtones exige la reconnaissance de
- leur indépendance
  - leurs croyances
  - leurs coutumes
  - leur diversité
28. Les trois **sources (7-9)** illustrent que la reconnaissance constitutionnelle des droits collectifs repose **principalement** sur les liens qui rattachent les peuples autochtones à
- l'identité culturelle du Canada
  - la terre et à l'histoire du Canada
  - l'indépendance nationale du Canada
  - l'économie et au gouvernement du Canada
29. Quel terme est un processus par lequel une personne ou une minorité perd sa culture originale, quand elle est absorbée par une autre culture :
- Ethnocentrisme
  - Assimilation
  - Prétention
  - Préjugé



30. Quel terme est une tendance à considérer que la culture et les valeurs de sa propre société sont supérieures à celles des autres :
- Ethnocentrisme
  - Assimilation
  - Prétention
  - Préjugé

**Utilise l'information donnée dans les sources 10 - 11 pour répondre à la question 31.**

31. Quelle problématique est-ce qu'ils adressent dans les sources données et qui existe encore aujourd'hui?
- L'interdiction de vol
  - Les effets d'avertissements
  - L'impacte de la loi antiterroriste
  - Les besoins de la société devraient être plus importants que les droits des individuels
32. Lynne a décidé de retourner au travail maintenant que ses enfants sont tous à l'école pendant la journée. Elle s'est portée candidate à plusieurs postes mais sa candidature a été refusée. Un des employeurs lui a même dit qu'une femme serait incapable de maîtriser les habiletés nécessaires pour bien faire cet emploi.

Les actions de cet employeur en particulier étaient

- racistes
  - justifiées
  - tolérantes
  - discriminatoires
33. Afin que la société canadienne demeure libre et démocratique, il est important :
- de solliciter vos amis afin qu'ils adoptent votre point de vue et la société devienne plus unis.
  - d'exercer vos droits et de respecter également les droits d'autrui.
  - de devenir politiquement actif et d'adhérer à un parti politique.
  - d'être un activiste social.